



CONSEIL COMMUNAL

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL DE TANNAY
DU 19 MARS 2012**

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2011
3. Communications du Bureau
4. Communications de la Municipalité
5. Communications des délégués des différentes associations intercommunales
6. Préavis no. 8 de la Municipalité relatif à la demande d'approbation de la modification des statuts de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)
7. Préavis no. 9 de la Municipalité relatif à une demande de crédit de 260'470 CHF/TTC pour le réaménagement des berges du Torry entre l'amont de la route de Saint-Cergue et le chemin des Molards
8. Propositions individuelles et divers

1. Appel

33 membres assermentés sont présents, 6 excusés, 1 absent. La majorité est fixée à 17 voix. Le quorum est atteint.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2011

S. Cavuscens relève qu'au point 8, le bulletin secret a été demandé.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2011 est approuvé avec cette modification par 29 oui et 3 abstentions. Le Président remercie la secrétaire pour sa rédaction.

3. Communications du Bureau

Le Président remercie les vice-présidents, scrutateurs et secrétaire pour le dépouillement lors des dernières votations/élections.

Pour la prochaine sortie du Conseil communal de début de législature, les participants feront le tour de la commune à pied avec un repas en fin de journée. Ph. Hausmann s'est annoncé comme organisateur. Pour faire suite à l'appel du Président, MM. N. Finkelstein et S. Radjavi s'annoncent pour l'organisation de la sortie. Après discussion, la date du 9 juin 2012 est choisie.

4. Communications de la Municipalité

Le syndic Serge Schmidt remercie également les scrutateurs pour les votations/élections du 11 mars écoulé. Il relève que le début d'année est frustrant. En effet, la Municipalité désire aller de l'avant mais des contraintes légales l'en empêchent. Le PPA du Torry est en cours d'examen au Canton. Un des objectifs est presque atteint : l'amélioration de la sécurité du trafic avec la mise en place du 30km/h et des ralentisseurs sobres et discrets mais efficaces à la satisfaction du plus grand nombre ! Merci à P. Simon, responsable avec le BpA. Les panneaux des communes d'Europe placés aux entrées du village ont été recouverts à trois reprises de peinture blanche et verte. Ils ont été nettoyés le lendemain par un de nos employés. Il y a eu également des tags dans les passages sous-voies.

Ces pratiques ont été jugées inacceptables et une plainte a été déposée. L'Association des Communes d'Europe a été fondée après-guerre pour créer des synergies et pour consolider la paix. A l'administration communale, nous avons engagé au 01.01.2012 Mme Sophie Kilchherr qui s'est bien intégrée à l'équipe avec laquelle elle avait déjà travaillé. Nous avons mis en place un tableau de répartition des tâches et un tableau des heures supplémentaires. Parents et enfants sont satisfaits de l'UAPE et cela s'est traduit par une augmentation des demandes d'admission. Comme le Centre de jeunesse qui occupe actuellement l'aile droite de la Baraka va quitter Tannay pour Commugny, nous avons accepté que l'AJET occupe ce local pour donner plus d'espace aux enfants de l'UAPE. Un sondage a été effectué auprès des parents des communes de Terre Sainte s'il y avait un intérêt à ouvrir le mercredi et durant les vacances. Les réponses ont été favorables et l'AJET mène une réflexion sur le coût de ces éventuelles ouvertures. Dès la rentrée d'automne, l'ouverture sera prolongée jusqu'à 18h30. La fontaine sera décorée pour Pâques par les enfants de l'UAPE.

ARSCO a un projet de piscine-patinoire couverte. Pour faire face à une augmentation probable des élèves à la rentrée prochaine, il sera sans doute nécessaire de construire un pavillon provisoire pour deux classes du secondaire. ARSCO mène une réflexion sur l'évolution démographique.

L'Assemblée des syndics de Terre Sainte a nommé une Commission culturelle présidée par votre Syndic. Elle a pour but d'étudier tous les projets de manifestations culturelles et de décider des soutiens financiers par le biais du pot commun.

B. Bory

Le **schéma directeur de Terre Sainte (SDTS)** est une vision pour 2030 ! Une brochure sera disponible au Greffe prochainement. Elle est également téléchargeable sur www.terresainte.ch. Il a été signé par les 8 municipalités en février dernier et présenté au public le 5 mars à Coppet. Les structures de gouvernance seront mises en place au 1^{er} semestre 2012.

Une présentation du **programme d'investissements régionaux** a eu lieu le 26.01.2012 à Tannay par le comité directeur du Conseil régional. Un préavis portant sur la mise en œuvre sera déposé le 26.04.2012 au Conseil intercommunal. Des préavis séparés seront ensuite déposés par le Conseil régional dans chaque commune.

L'addenda au **PPA le village** est en cours de finalisation et l'enquête est prévue durant le 2^{ème} trimestre 2012.

Le plan de référence 2.5 et son règlement du **PPA du Torry** nous a été retourné par le Canton le 27 janvier dernier. Il y a plus de remarques et de confusion que lors du premier examen en 2010 sur les points de forme et les points hors du périmètre du PPA, sur le statut du chemin de la Petite Rive, sur l'emplacement de la STAP et sur l'accès depuis la RC1, etc. La Municipalité a envoyé un courrier au Service du développement territorial (SDT) pour attirer leur attention sur l'art. 56 LATC limitant le pouvoir d'examen du Canton au strict contrôle de la légalité. Le SDT reconnaît que le PPA est conforme à la loi. Une réunion de finalisation aura lieu le 10 mai prochain à Lausanne. Le plan 2.6 sera remis avant cette réunion avec les points de forme corrigés.

Un programme de rénovation des cuisines, salles de bain et peinture des appartements du **Château** est à l'étude. La Municipalité procédera dorénavant par voie budgétaire normale annuelle et non pas en demandant un crédit.

En juin, vous sera soumis un préavis pour un crédit d'étude de CHF 150'000 pour un **programme de construction** concernant le Clos du Château (bâtiment à usage locatif), une extension de l'école et la voirie communale.

Concert avec « The Canettes Blues Band » le 31 mars 2012. Vernissage 26 avril de l'exposition « Tannay se raconte » ; l'exposition durera jusqu'au 12 mai 2012.

J. Kaltenrieder

Une commission intercommunale avec deux délégués par commune sera mise en place pour suivre le projet de la future **déchèterie intercommunale**. Les représentants devront faire partie de la commission de gestion des déchets. La liste des délégués doit être rendue d'ici fin mars 2012. La première séance est fixée au 17.05.2012 à la salle communale de Tannay. Une séance d'information à la Commission communale est prévue fin avril. Le PPA

de la future déchèterie est situé sur la commune de Commugny. Plarel SA finalise le dossier et l'envoi au Canton fin avril pour examen préliminaire.

M. Wüst

Le boucllement des associations est à recevoir. Le SITSE a reçu l'autorisation de construire la STEP et les travaux peuvent commencer.

5. Communications des délégués des différentes associations intercommunales

A. Mir – Conseil régional. Trois préavis ont été approuvés. Préavis de CHF 525'000 pour l'établissement des plans pour la priorisation des bus dans le district. Préavis de CHF 50'000 pour l'étude de la fluidification de la circulation de la route qui traverse Eysins. Préavis de CHF 20'000 pour l'étude du réaménagement de la RC1 Mies-Founex.

6. Préavis no. 8 de la Municipalité relatif à la demande d'approbation de la modification des statuts de l'association à buts multiples des communes du district de Nyon et demande d'adhésion à la nouvelle organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)

Le préavis est présenté par J. Kaltenrieder.

E. Bolay lit le rapport de la Commission de gestion.

La parole n'est pas demandée.

Le préavis 8 est approuvé à l'unanimité par 33 oui, 0 non et 0 abstention.

7. Préavis no. 9 Municipalité relatif à une demande de crédit de 260'470 CHF/TTC pour le réaménagement des berges du Torry entre l'amont de la route de Saint-Cergue et le chemin des Molards

P. Simon présente le préavis.

Le rapport de la Commission des finances est favorable.

C. Neumann demande si le tracé sera naturel. P. Simon informe qu'on renature le plus possible, que le béton disparaît et qu'on met des moellons. Le but est la mise en place d'un cheminement du courant avec un aspect romantique et ludique.

Le Président G. Caillet demande si on crée comme en aval des arrangements avec des chutes d'eau pour retenir le courant. P. Simon informe qu'on crée des seuils pour assurer le débit et qu'on plante des roseaux pour tenir le terrain.

Le Président demande que les travaux se fassent avant la période de nidification. Il rappelle que la répartition est la suivante : CHF 20'500 pour Tannay et CHF 20'540 pour Mies et CHF 49'000 pour le canton. C. Chatton demande ce qui se passe si Mies refuse ce crédit.

P. Simon rappelle qu'on est solidaires techniquement parlant. Tannay pourrait investir la somme totale et mener des discussions avec Mies. M. Wüst rappelle que le préavis porte sur une demande de crédit de CHF 260'470 avec une subvention du canton et de Mies.

Le bulletin secret n'est pas demandé

Le préavis 9 est approuvé à l'unanimité par 33 oui, 0 non et 0 abstention.

8. Propositions individuelles et divers

M. Polydor estime qu'au chemin de la Fin, l'aménagement du trafic est discret la journée et dangereux le soir. Il suggère de le peindre dans une couleur fluorescente. P. Simon répond que les aménagements seront complétés par des poteaux pliables et que d'ici 2 semaines tout sera terminé.

S. Radjavi revient sur la dernière séance lors de laquelle P. Simon a parlé d'un skate park. Après réflexion, il propose de créer une pataugeoire dans le parc du Château. La Municipalité prend note.

C. Chatton demande pourquoi on ne met pas au vote en début de législature le règlement des indemnités et des vacations des commissions car il estime que les délégués aux conseils interrégionaux devraient être indemnisés au même titre que les membres des commissions communales. Le Syndic répond qu'à sa connaissance, il n'y a pas d'obligation et que les indemnités ont été modifiées lors de la précédente législature. Il informe qu'une réflexion est en cours quant à l'engagement des municipaux et conseillers dans les commissions des associations intercommunales. Il posera cette question à l'assemblée des Syndics. Le Président rappelle que les indemnités pour les commissions ont été ajustées sur demande de quelques conseillers il y a un an et que les indemnités aux délégués aux conseils interrégionaux n'ont pas été approuvées. Le Président rappelle qu'à Tannay on offre des verrées et des sorties aux conseillers mais pas de jetons de présence.

P. Simon remercie pour la participation aux dernières élections. Il relève que plus des 2/3 des élus l'ont été par les grandes villes. Pour garder un contrôle sur le district et garantir l'indépendance des communes, il demande de voter plus formellement !

Le président clôt la séance à 21h30

Le Président :

Gilbert Caillet

La Secrétaire:

Liselotte Ramseyer

